

**COMMUNE
 DE
 GOURIN**

2023/29/03/07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE DU 29 MARS 2023**

Date de convocation :
 21/03/2023

Convocation affichée le :
 21/03/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 23
Procuration (s) : 4
Votants : 27

Reçu en Préfecture de
 VANNES le 13.04.2023...
 Certifié exécutoire le 13.04.23
 Publié ou notifié le
 A GOURIN, le 13.04.2023
 Le Maire,
 Hervé LE FLOC'H




L'an deux mille vingt-trois à vingt heures trente minutes, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etai^{ent} présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine (arrivée à 21h13), LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu formant la majorité des membres en exercice.

Absents : PERON Alan, BOUËDEC Jean-Michel, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : PERON Alan à BOURLÈS Christophe, BOUËDEC Jean-Michel à PERON Matthieu, PICARDA Styren à TROALEN Anne, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « Pour » et 6 voix « Contre », Christophe BOURLÈS a été élu secrétaire de séance.

7 – REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2023

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui s'est réunie le 23 janvier 2023 afin de réviser les attributions de compensation pour l'année 2023.

Le montant révisé pour l'année 2023 est soumis au vote de l'assemblée.

VILLE	AC initiales (fin d'exonérations comprises)	AC 2019	AC négative 2019	déduction charges ADS 2017	déduction charges ADS 2022	différence charges ADS	charges SIG	Charges Micro-crèches 2020	Arrêt transfert de charges	AC 2023	AC négative 2023
GOURIN	1 259 849	1 228 744		4 440	11 742	7 302	3 824			1 217 619	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Affiché le

ID : 056-215600669-20230329-DEL2023_290307-DE

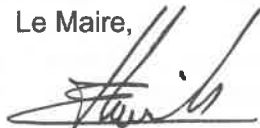
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant révisé des attributions de compensation 2023.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 29 mars 2023

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



Le secrétaire de séance,



Christophe BOURLÈS.

